



DIX PROPOSITIONS CONCRETES

Face à ce constat, la Mutualité Française formule 10 propositions concrètes afin de faire progresser la prise en charge des patients souffrant d'un trouble psychique. **Elle préconise ainsi de développer des actions à destination du grand public pour destigmatiser les troubles mentaux, pour aider les populations à identifier des signes de mal-être, et pour expliquer les rôles des différents intervenants de la santé mentale.**

Elle propose d'investir dans le dépistage et la prévention des troubles psychiques notamment en renforçant les services de médecine préventive et de promotion de la santé (services de protection infantile, médecine scolaire et universitaire, médecine du travail).

Elle suggère de renforcer les compétences psychosociales de la population (gestion du stress, régulation des émotions, gestion des conflits, etc.), en développant des programmes de prévention, notamment pour les parents.

Elle attire l'attention sur la nécessité d'avoir une attention toute particulière sur les populations les plus précaires (personnes sans domicile fixe, migrants) ainsi que sur les détenus en prison.

Elle préconise l'émergence de nouveaux métiers et le développement des protocoles de coopération entre professionnels pour disposer du temps nécessaire à l'accompagnement des patients (avec, par exemple, la formation des infirmiers en pratique avancée en psychiatrie et santé mentale).

La Mutualité Française propose également d'organiser une gradation des soins en fonction de la sévérité des troubles du patient et d'encourager le développement des résidences d'accueil qui permettent une plus grande autonomisation des patients qui sortent de l'hôpital.

Elle appelle à étudier avec les pouvoirs publics, l'assurance maladie, les complémentaires santé et les professionnels les conditions et modalités d'une prise en charge pérenne des consultations de psychologues. Cette réflexion pourra utilement s'appuyer sur les enseignements de l'initiative prise par les mutuelles en 2021 de rembourser 4 séances de psychologue.

Elle demande de forfaitiser le reste à charge à hôpital et de plafonner le tarif des chambres particulières. Enfin, elle aspire à ce que l'allocation de ces dépenses soit au service de la transformation de la prise en charge pour adapter les moyens aux besoins des populations.